



Plaine Commune versera la prime de pouvoir d'achat en décembre



Dans un communiqué du 7 novembre 2023, le Président de Plaine Commune informe de la manière dont sera utilisé le budget voté le 17 octobre par les élus du territoire de Plaine Commune pour la prime de pouvoir d'achat.

La prime sera versée avec la paie du mois de décembre, dans les conditions fixées par le décret.

| RÉMUNÉRATION BRUTE perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 | MONTANT de la prime |
|--|---------------------|
| Inférieure ou égale à 23 700 € | 800 € |
| Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 € | 700 € |
| Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 € | 600 € |
| Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 € | 500 € |
| Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 € | 400 € |
| Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 € | 350 € |
| Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 € | 300 € |

Une représentation du personnel méprisé

La communication de l'employeur montre clairement sa préférence pour trois syndicats (les trois organisations représentent ensemble 35% du personnel) qu'il juge fréquentables.

Ces dernières années, à chaque conflit, Monsieur Mathieu HANOTIN nous a habitués à mettre en avant certains syndicats qu'il accepte de recevoir (prime RIFSEEP, mise en place de la réforme des 1.607 heures de temps de travail, travail obligatoire du dimanche en médiathèques). Le Président de Plaine Commune ne prête aucune attention à l'importance de l'équité dans le traitement des représentants des salariés puisque la CGT et SUD représentent 65% de vos voix.

Un dialogue social qui interpelle

Depuis juin 2023, la CGT a tenté à plusieurs reprises d'engager un dialogue constructif concernant la prime de pouvoir d'achat. En raison du manque de réponse du Président de Plaine Commune à ces demandes répétées, une large intersyndicale **CGT-SUD-CFDT-FO** a décidé d'agir avant le vote important de modification de la masse salariale au Conseil de territoire du 17 octobre. Cette manifestation, qui aurait dû bien se dérouler de part et d'autre, a été désorganisée du fait du refus du Président de recevoir les salariés présents.

Néanmoins, nous ne doutons pas que la prime a été obtenue par la mobilisation

La CGT et SUD condamnent la répression syndicale en cours à Plaine Commune et rappellent qu'il est plus que jamais nécessaire de rester tous solidaires.

La CGT et SUD appellent à l'unité pour défendre de manière collective les conditions de travail et de rémunération des agents